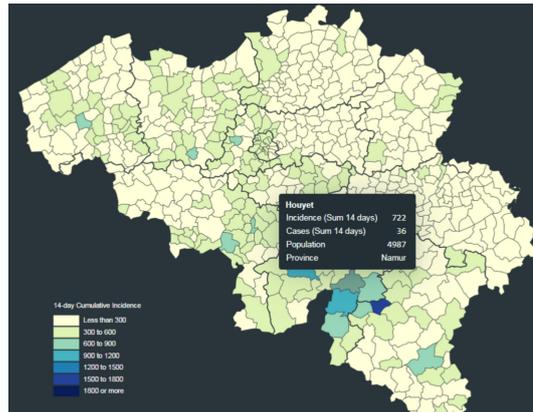


Informations sur la situation sanitaire sur la commune de Houyet et sur la campagne de vaccination

Chères Houyètoises, chers Houyètois,

Depuis quelques semaines, nous enregistrons une augmentation du nombre de cas positifs à Houyet. Nous sommes **ce 10 mars à 16 clusters actifs, ce qui correspond à 38 personnes positives à la Covid-19.**



Ce lundi 8 mars 2021, nous avons dû fermer la section maternelle de l'école de Houyet, en raison d'une infection dans le corps professoral et de 2 élèves infectés. Le centre PMS a décrété **un dépistage massif** afin d'empêcher le virus de continuer à se propager. Un testing massif de tous les enfants, leurs enseignants et accueillants a lieu jeudi 11 mars au centre de testing de Dinant. Les parents sont convoqués avec un code à présenter. Les enfants devront suivre une quarantaine de 10 jours à compter du contact rapproché qui était le 4 mars. Ils pourraient s'ils sont négatifs revenir à l'école lundi et s'ils sont positifs, poursuivre un isolement de 10 jours. En fonction de leurs résultats, les parents devront éventuellement se faire tester à leur tour, ainsi que leurs frères et sœurs de primaire. Des dispositions seraient prises au sein de l'école.

Je remercie la Directrice, Madame Defosset, pour son efficacité ainsi que Christelle pour avoir contacté les parents dans un temps record et pour la gestion avec l'équipe du PMS.

Un cas de variant britannique a également été détecté le 10 mars à la maison de repos "Les Charmes en Famenne", chez un nouveau résident, qui n'avait pas encore été vacciné, provenant d'un hôpital. L'AVIQ a prévu un dépistage massif le vendredi 12 mars. En attendant, tous les résidents et le personnel sont en quarantaine et les visites mises à l'arrêt.

Tout ceci pour conclure que **le virus circule toujours**. Il ne faut pas baisser la garde. Nous devons tous continuer à nous protéger et protéger les autres via le respect strict des règles en vigueur et des gestes barrières. Il faut que nous le fassions ensemble pour sortir de cette crise.

Enfin, je souhaitais vous faire part des dernières informations utiles au sujet de la campagne de vaccination dans notre région.

Comme le Premier Ministre A. De Croo nous l'a encore expliqué dernièrement, la campagne de vaccination contre la COVID-19 constitue la promesse d'un retour progressif à la vie normale. Après les groupes prioritaires, les + 65 ans et les fonctions essentielles comme les policiers de notre zone qui se font actuellement vacciner, c'est **le grand public** qui sera appelé à se faire vacciner officiellement à partir du **15 mars**, date officielle d'ouverture des centres.

Comme je vous l'avais déjà indiqué, des centres majeurs et des centres de proximité ont été déterminés pour accueillir la population. Pour ce qui nous concerne, ce sont **le Ciney Expo et le centre de Gedinne** qui sont les plus proches en tant que centres de proximité. Ils devraient être ouverts le lundi 15 mars.

Récemment, la Région Wallonne a statué sur la mise en place des antennes intermédiaires/centres itinérants pour les zones les plus reculées, qui seront normalement ouverts à partir du **22 mars**. Il s'agira de structures qui ne seront pas ouvertes en permanences, a priori une semaine sur trois.

5 « points d'arrêts » ont été validés par la Région pour la province de Namur : Walcourt, Philippeville, Hastière, Andenne et Gembloux. Des contacts sont pris avec ces communes pour déterminer l'infrastructure nécessaire. Pour Houyet, l'antenne la plus proche sera donc **Hastière**. On ne sait pas encore si cette antenne sera ouverte le 22 mars ou 3 semaines après, mi-avril.

Comment s'effectue la vaccination?

Pour rappel, la vaccination s'effectue sur une base **volontaire** et de manière totalement gratuite. L'accès aux sites de vaccination sera initié par une invitation partant de la Région et se fera sur rendez-vous. Chaque citoyen recevra par courrier (et par e-mail/SMS lorsque celui-ci est connu) une invitation comprenant son code personnel de vaccination et précisant l'adresse de sites de vaccination à proximité de son domicile qui lui sont dédiés sur base d'une répartition des codes postaux. Un document d'information comprenant un bref questionnaire de santé sera joint à l'envoi. Après réception de son invitation, chacun devra prendre son rendez-vous préférentiellement par voie électronique ou, si nécessaire, par téléphone. Une Hot Line ainsi qu'une Foire aux Questions seront disponibles pour les assister.

A ce sujet, l'**Espace Citoyen de Houyet (082/ 22.32.14)** est à votre disposition pour vous aider à **prendre ou à modifier votre rendez-vous** avec vous. N'hésitez pas à les contacter également au cas où vous auriez des difficultés à vous déplacer. Ils tenteront de trouver une solution avec vous, via Houyet Mobilité, Mobilisud ou autre. Le CPAS se tient également à votre disposition pour répondre à vos questions.

Une réunion de la cellule de sécurité communale programmée prochainement organisera ces services et la communication aux citoyens.

Pour les personnes alitées et qui ne savent pas du tout se déplacer, une procédure est en cours d'analyse et nous n'avons, dès lors, pas de réponse concrète actuellement.

Néanmoins, tous les centres seront **accessibles aux PMR**.

Comment cela se passe-t-il le jour J ?

A l'arrivée dans le centre de vaccination, vous serez soumis à **un contrôle de température et de respect du port du masque** : 2 conditions sine qua non pour accéder au hall. Ensuite, vous serez accueilli par un agent administratif pour le check-in. Vous aurez à présenter votre pièce d'identité, votre invitation comprenant votre code personnel de vaccination (sur votre GSM ou sur le courrier reçu), et votre questionnaire de santé soigneusement complété. Ces documents vous seront rendus, l'invitation sera cachetée comme preuve éventuelle de présence au centre de vaccination. Ensuite l'équipe médicale prend en charge la vaccination et enfin, à l'issue de celle-ci, il est organisé un enregistrement administratif, le check-out, et une observation d'un temps suffisant afin de s'assurer de l'absence d'effets secondaires.

Si vous avez des questions concernant cette campagne de vaccination, je vous invite aussi à contacter le N° vert AVIQ **0800/16 601**, ou bien via l'adresse email vaccin.covid@aviq.be ou sur le site <https://covid.aviq.be/fr/vaccination>

Vous trouverez aussi des renseignements très utiles sur le site www.jemevaccine.be. Ce site propose un accès à une information claire et objective pour que les personnes se sentent en confiance dans leur choix de santé.

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'**au moins 70% de la population se fasse vacciner**.

Soyons donc positifs ! Les résultats encourageants obtenus chez nous dans les maisons de repos et de soins qui sont toutes vaccinées avec un très haut taux d'adhésion, montrent l'efficacité de l'approche par la vaccination.

Courage à tous ! Ensemble, nous y arriverons. **Nous y sommes presque !**

Je reste à votre disposition.

Hélène Lebrun,



Bourgmestre